

Chers Présidents, chers Anciens,

Ces quelques lignes pour vous exposer ce qu'est et ce que n'est pas la Maison du légionnaire. Pour vous dire ce qu'est sa vocation et ses possibilités d'accueil et plus généralement pour vous donner des nouvelles de notre établissement et de nos pensionnaires ;

Je tenais aussi à vous faire parvenir cette correspondance, car au travers de mes échanges avec les anciens légionnaires, autre que nos pensionnaires, que je rencontre de-ci de-là, il s'avère très souvent que son image ne correspond pas à la réalité ou que son existence est tout simplement mal connue.

J'ai pris il y a plus de cinq ans la direction d'une maison en bonne santé, à la situation financière saine, fruit du travail de mes prédécesseurs et des différents membres du conseil d'administration et avec mon adjoint nous avons mis toute notre énergie à continuer leur œuvre dans le même esprit au service de nos anciens et de leur bien-être.

La Maison du légionnaire est une association de type loi de 1901, à ce titre elle est placée sous la responsabilité d’un conseil d’administration, dont le président est le Général (2S) Petersheim. Elle est actuellement dirigée par le lieutenant-colonel (er) Sabljic (officier à titre étranger) et son adjoint l’Adjudant-chef (er) Noviot.

Nous sommes en 1934, le Général Rollet, "le Père Légion", vient spécialement d’Algérie pour inaugurer la maison du Légionnaire. Plein de médailles sur la poitrine, mais surtout un cœur plein de bonté, d’attachement paternel à l’égard de chaque légionnaire.

Les légionnaires de l’époque, engagés à Sidi Bel Abbés ont connus de durs combats en Algérie, au Maroc : à la fin de leur contrat ou à la retraite, ils se retrouvaient sur le port de Marseille, ne connaissant pas la France ni la langue (ou très mal), ils étaient sans travail, n’ayant pas de métier. Où aller ? que faire ? La majorité ne pensait même plus revenir au pays d’origine. Certes à Marseille un ancien avait crée un lieu de recueil, mais trop petit avec uniquement une dizaine de lits.

C’est alors que le Général Rollet eut cette idée géniale de faire l’achat d’une grande maison qui est rapidement devenue une grande ferme ! Jardin, basse-cour, porcherie… il fallait bien nourrir les quelques cent anciens parmi lesquels de grands blessés, on était loin des chambres individuelles mais qu’importe, on était ensemble, entre frères d’armes !

De nos jours, les conflits importants achevés, les moyens de communication avec le pays d’origine plus faciles, les salaires du soldat bien relevés, le français mieux étudié à l’instruction, les anciens légionnaires sont moins tentés de venir à la Maison du Légionnaire pour une nouvelle étape de leur vie.

Il n’empêche que les problèmes familiaux comme un divorce ne font que croître… les soucis financiers deviennent très compliqués, les retraites ne sont pas conséquentes, le travail difficile à trouver quand on n’a été qu’un soldat sans oublier les problèmes de santé !

Alors l’existence de la Maison du Légionnaire reste, plus que nécessaire, vraiment utile ! On y voit des Anciens à demeure, des Anciens qui passent un certain temps… le temps de se faire soigner, le temps de trouver du travail, le temps de remettre à jour des papiers périmés ou perdus, le temps de voir avec l’assistante sociale ce qui peut être « débrouillé », et ainsi de se sentir soutenu !

La Maison du Légionnaire est toujours prête à donner le moindre coup de main, à remettre "à flots" Et puis c’est un toit, c’est une table qui rivalise avec les grands restaurants, c’est la camaraderie, la fraternité d’armes avec son franc-parler, avec ses souvenirs communs !

La Maison du Légionnaire est pour chaque pensionnaire sa propre maison ! Celui qui a la force et la volonté de travailler peut se voir confier un petit travail au profit de l’ensemble des résidents ; de toute et en règle générale chacun essaie de donner le meilleur de lui-même, en participant à la bonne marche de la Maison pour le bien-être de tous !

Le foyer est ouvert le matin et en fin d’après-midi : on s’y retrouve pour parler, pour trinquer ensemble, pour une partie d’échecs ou de cartes, pour lire le journal mais aussi pour fêter un anniversaire ou Camerone. Tous les matins une navette fait l’aller-retour sur la ville d’Auriol. Si le médecin vous a prescrit un médicament, c’est un camarade qui se charge de vous le ramener.

L’ancien légionnaire, candidat futur de la Maison, peut venir voir, se rendre compte par lui-même. Il saura qu’il peut choisir soit une chambre avec sanitaire à l’intérieur, soit une chambre avec sanitaire commun, mais toujours bien tenu. Le prix de la pension (nourri, logé, blanchi) dépend la chambre occupé (entre 740 et 1000 euros).

Le domaine de la Maison du Légionnaire est situé dans un cadre très verdoyant ; entretenu et fleuri par un ancien légionnaire qui nous compose de magnifiques parterres de fleurs

Ici c’est le calme, le repos, la fraîcheur surtout l’été, car la "Vède", ruisseau qui borde une grande partie de notre domaine amène sa fraicheur.

Le village d'Auriol est tout proche : 1,5 km on y trouve de nombreux commerces. Les Auriolais, habitants de ce petit village provençal et en particulier Madame la Maire, 1ère classe d'honneur de la Légion étrangère, se réjouissent de la présence de ces anciens légionnaires et les relations avec les uns et les autres sont excellentes et empreint de courtoisie.

Bref ! Tout pour être heureux à la Maison du Légionnaire, au cœur de la Provence ! Chacun, s’il le désir,

est invité au Domaine de Vède.

Enfin la maison continuera à accueillir toute manifestation (réunion, repas, visites, etc.) compatible avec sa capacité d'accueil et son infrastructure.

Je vous demande donc de me contacter personnellement (06 72 69 59 52) ou mon adjoint (06 87 21 70 02 et 04 42 04 70 07) pour étudier la faisabilité de votre projet. Ainsi si une vingtaine de convive peuvent se rajouter sans problème dans la salle à manger des pensionnaires par tous les temps, un effectif supérieur impliquera un service en plein air avec des conditions climatiques qui ne sauraient être favorable qu'au jour lors de la saison estivale.

Je vous remercie de votre intérêt et de votre soutien, et sachez que je me tiens, en permanence à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. N'hésitez pas à me faire part de la présence de tout ancien légionnaire (ou de lui communiquer nos coordonnées), dans votre zone de proximité qui souhaiterait retrouver l'ambiance chaleureuse de la famille Légion au sein d'une maison construite pour lui il y plus de quatre-vingts ans.

 Bien à vous

Le lieutenant-colonel (er) Zlatko SABLJIC Directeur de la Maison du légionnaire